Réf. Farde e-Assemblées : 2440365

N° OJ : 16

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Asbl "Anneessens 25".- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "Anneessens 25" demande un subside de 15.000,00 EUR pour aider le projet d'école de devoirs dans le cadre de la cohésion sociale;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 15.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'asbl "Anneessens 25".

Annexes :